

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
27 Mai 2016**

**OBJET :** Action d'encadrement socio-professionnel et aide au démarrage au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Pain et Partage Marseille

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer des subventions d'un montant total de 36.000,00 € conformément au tableau figurant dans le rapport, à la Société Coopérative d'Intérêt Général (SCIC) Pain et Partage Marseille pour le financement d'actions d'encadrement socioprofessionnel pour l'Insertion par l'Activité Economique (IAE),
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer les conventions types prévues à cet effet.

Cette dépense d'un coût total de 36.000,00 € sera financée comme suit :

- 6.000,00 € sur les crédits de paiement mis à disposition au titre de l'exercice 2016 sur le chapitre 017 ;
- 30.000,00 € sur les crédits de paiement mis à disposition au titre de l'exercice 2016 sur le chapitre 018.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice par intérim**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**